

LETTRE D'INFORMATION

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

AIRVAUDAIS VAL DU THOUET

JUN 2021

Mot du Président



Après une année 2020 perturbée par la crise sanitaire et le renouvellement électoral, l'année 2021 apporte une véritable dynamique dans la conduite des projets communautaires.

En effet, en matière d'aménagement du territoire et de développement économique, la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet est sur plusieurs fronts à la fois avec le lancement des études pour la création d'une ZAC pour l'extension de

la zone d'activités économiques de la Maucarière, Auralis 2 et le lancement de la procédure d'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui devrait aboutir en 2024. De plus, la Communauté de Communes accompagne le projet de la cimenterie « AIRVAULT 2025 » en mettant en compatibilité le PLU d'Airvault. En effet, il s'agit d'un projet économique majeur pour lequel le Groupe Heidelberg va investir près de 300 M€ sur la réindustrialisation et la modernisation du site de la cimenterie à Airvault. Cet investissement va permettre la pérennisation de cet équipement cimentier qui poursuivra son rôle de locomotive économique territoriale.

Par ailleurs, le projet de santé de l'Airvaudais-Val du Thouet se déploie concrètement avec la construction en cours de la maison de santé sur Airvault dont la mise en service est programmée avant l'été 2022.

Le réseau d'assainissement collectif d'Irais touche maintenant à sa fin et va pouvoir être mis en service dès 2021.

La thématique des déchets est également au cœur des travaux des élus et des techniciens de la Communauté de Communes avec la mise en place, au 1^{er} janvier 2022, du ramassage en porte à porte des emballages et du papier jusqu'à présent collectés dans les points d'apports volontaires. Cette mise en place résulte d'un choix politique pour permettre à chacun d'agir encore un peu plus sur la qualité du tri et par conséquent sur la réduction du tonnage des déchets ménagers.

Enfin, la nouvelle plateforme en place depuis le début de l'année en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments rencontre un vif succès auprès des habitants de notre territoire. Elle permet de trouver un accompagnement professionnel dans la définition de son projet de rénovation et de recherche de financements.

La Communauté de Communes poursuit sa contribution à l'amélioration du quotidien des habitants de l'Airvaudais-Val du Thouet, au côté des 9 communes qui la composent. Cette lettre d'information vous détaille à la fois les projets cités dans cet éditorial, mais aussi les autres missions de service public assurées par la collectivité. Bonne lecture.

Olivier FOUILLET, Président

Tourisme

Depuis début juin, vous pouvez retrouver le bureau d'Airvault de l'Office de Tourisme Airvaudais-Val du Thouet « Au Vieux Relais », au 3 Rue de la Porte Caillon. L'accueil se fait du mardi au dimanche, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h.

Pour cet été, l'Office vous a concocté un programme sur-mesure pour ses « mercredis de l'été » qui ravira petits et grands, amateurs de vieilles pierres, d'activités aquatiques, d'histoire et/ou de nature : venez découvrir le programme ainsi que tous les bons plans de l'été dans nos nouveaux locaux ! On vous y attend nombreux !

Afin de respecter les gestes barrières, les réservations pour les mercredis de l'été sont obligatoires auprès de l'Office de Tourisme.



Juillet

- Mercredi 7 : Animation nature en canoë-kayak** à l'étang d'Enjouran (Tessonnière) à 14 h
- Jeudi 15 : Visite du centre bourg historique d'Airvault**, départ du Vieux Relais à 14 h - Gratuit
- Mercredi 21 : Visite du logis de Barroux**, à 14 h - 4 € (Gratuit pour les moins de 10 ans)
- Mercredi 28 : Sortie canoë-kayak** de Saint-Loup-Lamairé à Airvault, rendez-vous 13 h 30 à l'Office de Tourisme - 11 € par pers / 5 € pour les moins de 8 ans.

Août

- Mercredi 4 : Visite de la ferme de la Riberderie (Boussais)** à 14 h - Gratuit
- Mercredi 11 : Visite Patrimoine du Camp de Veluché**, à 14 h - Gratuit
- Mercredi 18 : Sortie canoë-kayak** de Saint-Loup-Lamairé à Airvault, rendez-vous 13 h 30 à l'Office de Tourisme - 11 € par pers / 5 € pour les moins de 8 ans.
- Mercredi 25 : Visite de la SPL « Société des Eaux du Cébron »**, à 14 h - Gratuit

Septembre

- Mercredi 1^{er} : Visite du château de Maisontiers**, à 14 h - Gratuit

Renseignements

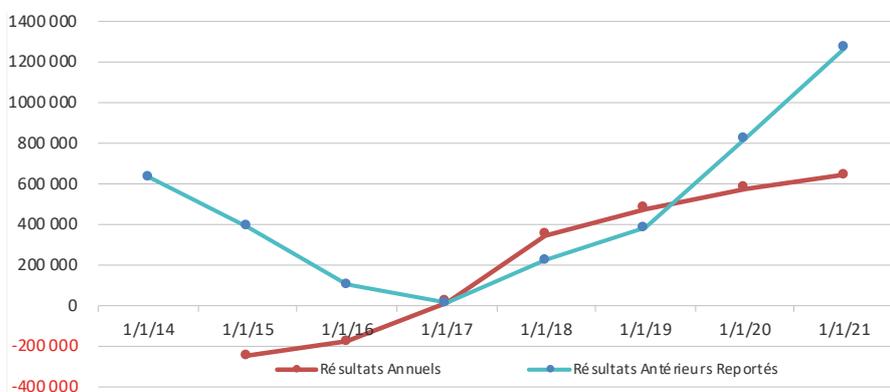
Offices de Tourisme

tourisme-avt@cc-avt.fr - 05 49 70 84 03 (Airvault)
05 49 64 82 45 (Saint-Loup-Lamairé)

Finances

Le 23 mars dernier, le Conseil Communautaire a voté à l'unanimité les budgets 2021. Avant d'entrer dans la présentation des budgets primitifs 2021, Olivier FOUILLET, Président de la Communauté de Communes, a commencé par présenter les documents financiers sur l'évolution budgétaire de la Collectivité depuis le mandat précédent. Il a souligné la stabilité des recettes fiscales, des charges à caractère général et des charges de personnel.

Grâce aux décisions prises par les élus communautaires les années précédentes, il est possible de réaliser des investissements sans que les taux de fiscalité ne soient augmentés. Les élus satisfaits et convaincus ont donc adopté, à l'unanimité les orientations budgétaires 2021 qui s'y rapportent.

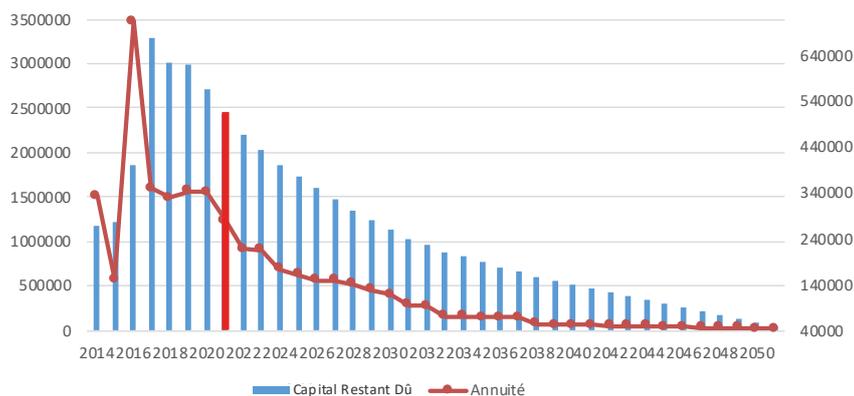
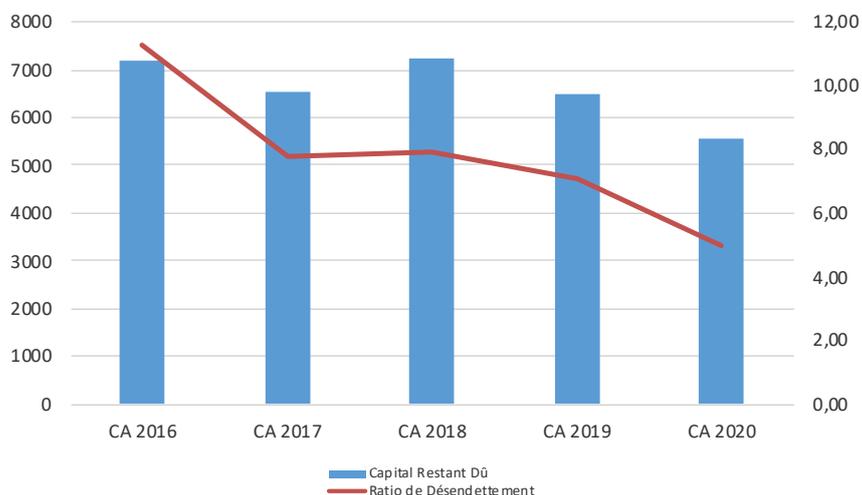


Evolution BP + BA (hors Budgets à autonomie financière) (Fonctionnement) 2014/2021

Ce graphique illustre l'amélioration constante des résultats depuis 2015 de la Communauté de Communes. En effet, après deux années déficitaires (2014 et 2015) et donc une baisse des résultats antérieurs reportés, la rupture de la courbe intervient à partir de 2016 avec un redressement financier à partir de 2018. Cette situation financière et budgétaire permet de bâtir un budget plus sereinement.

Emprunts Capital restant dû et Capacité de désendettement

La capacité de désendettement de la Communauté de Communes prend en compte la totalité des emprunts souscrits sur l'ensemble des budgets. L'endettement de la collectivité diminue cette année mais surtout la capacité de désendettement est stabilisée pour la quatrième année consécutive.



Budget principal : Evolution de la dette

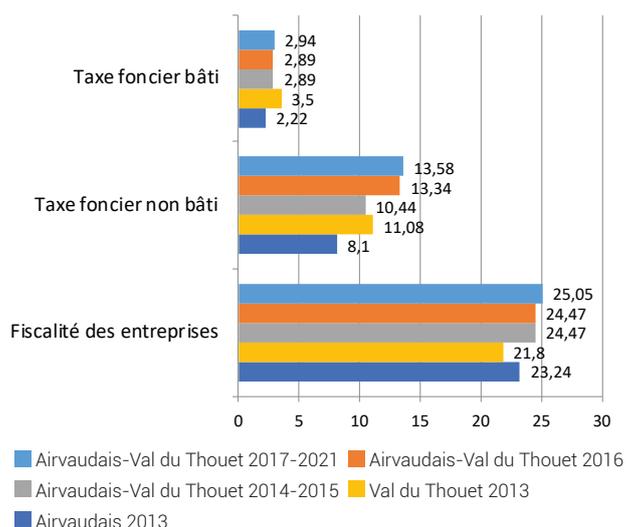
L'effacement de la dette est important pour ces prochaines années (Capital restant dû au 1er janvier 2021 = 5 029 902,65 € et au 1er janvier 2026 = 2 871 653 €), mais surtout les annuités diminuent très fortement en 2021, 2022 et 2024. Cette situation ouvre des perspectives d'investissements et d'emprunts nouveaux intéressants pour les années futures, sans remettre en danger la situation financière de la Communauté de Communes.



**AIRVAUDAIS
VAL DU THOUET**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

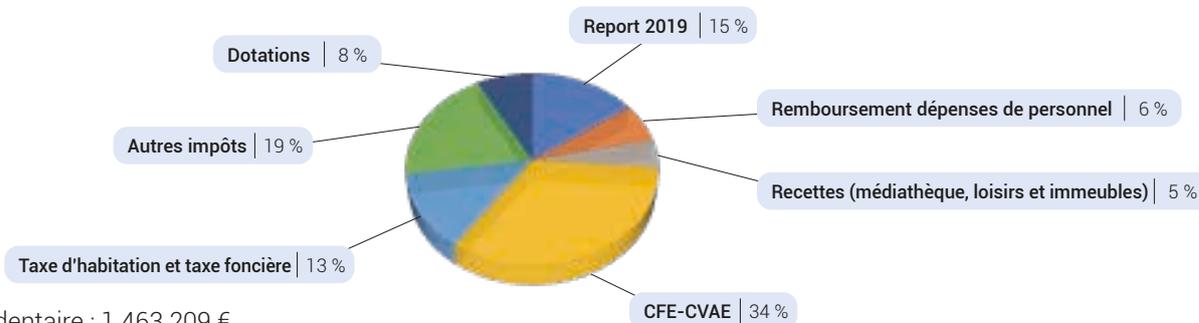
Maintien des taux de fiscalité communautaire en 2021



Comparaison avec les intercommunalités du département

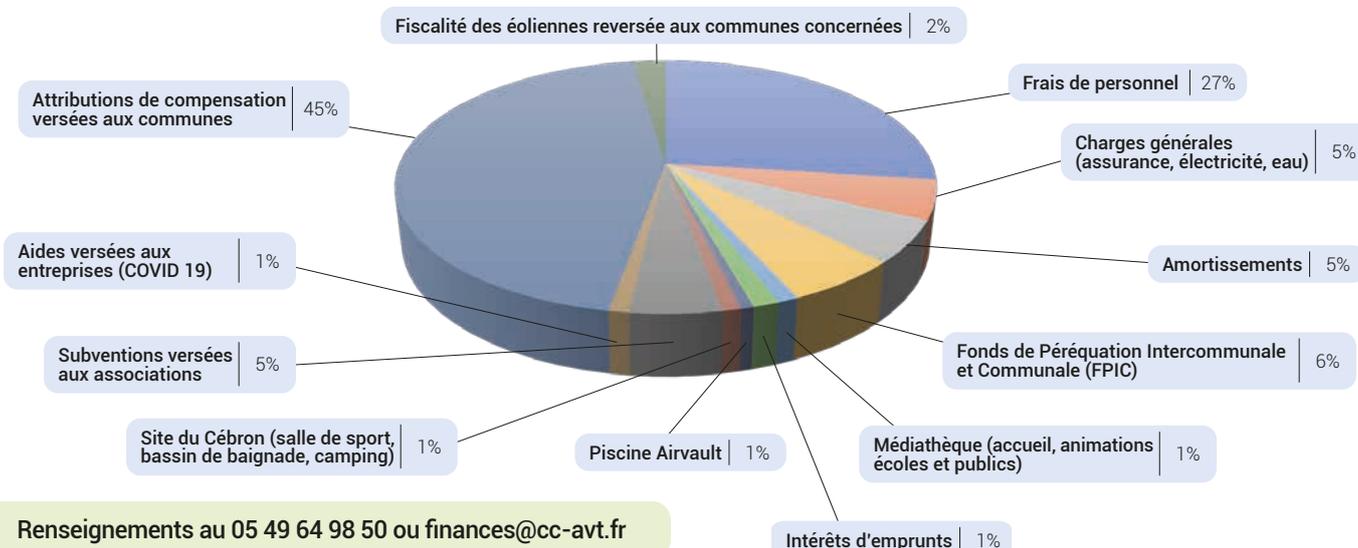
Taux 2021	Taxe foncière bâti	Taxe foncière non bâti	Cotisation foncière des entreprises
CC Airvaudais-Val du Thouet	2,94	13,58	25,05
CC Parthenay Gâtine	3,25	14,84	25,30
CC du Thouarsais	1,28	6,36	26,88
CA du Bocage Bressuirais	0,015	2,91	24,91
CA du Niortais	0,055	3,88	26,26
CC Mellois en Poitou	12,56	37,08	27,58
CC Haut Val de Sèvre	7,57	24,27	27,43
CC Val de Gâtine	2,39	11,28	22,50

Répartition des recettes de fonctionnement 2020 : 5 914 598 €



Résultat excédentaire : 1 463 209 €

Répartition des dépenses de fonctionnement 2020 : 4 451 389 €



Renseignements au 05 49 64 98 50 ou finances@cc-avt.fr

LA CIMENTERIE D'AIRVAULT

Créée en 1919, l'usine d'Airvault est ancrée depuis plus de 100 ans sur ce territoire. Située à la frontière des trois grandes régions de la Nouvelle-Aquitaine, du Centre/Val-de-Loire, et des Pays de la Loire, **elle fournit tout l'Ouest et le Centre-Ouest de la France.**

La cimenterie produit et distribue plusieurs qualités de ciment. Sa production contribue ainsi à **la construction de nombreux ouvrages de la région et de milliers de logements collectifs et de maisons individuelles.**

La cimenterie d'Airvault génère une **production 100 % locale**, de l'exploitation des carrières jusqu'à la production de ciment. Elle voit apparaître de nouveaux besoins pour l'avenir, à l'origine du projet de modernisation :

- La réduction de l'empreinte environnementale en engageant la décarbonation
- Le maintien de la compétitivité de l'industrie cimentière en France
- Une réponse aux attentes du marché de l'Ouest de la France
- Des équipements à moderniser

LES ENJEUX DU PROJET

• Des enjeux environnementaux

- Réduire l'empreinte carbone de l'usine
- Augmenter la part de déchets comme combustibles de substitution
- Améliorer la performance énergétique en réduisant la consommation thermique et électrique de l'usine

• Des enjeux réglementaires

- Limiter les émissions atmosphériques en adéquation avec l'évolution des exigences réglementaires.

• Des enjeux industriels

- Améliorer l'efficacité des installations et la production
- S'adapter aux attentes du marché

• Des enjeux humains

- Assurer la montée en compétence des salariés
- Développer l'attractivité du site
- Améliorer les incidences du site et renforcer les échanges avec les acteurs locaux

• Des enjeux pour la dynamique locale

- Maintenir un site pourvoyeur d'emplois directs et indirects
- Renforcer la dynamique économique locale

L'ESSENTIEL A RETENIR

Le projet "Airvault 2025" a pour objet la modernisation de plus 80 % du process industriel avec l'utilisation des meilleures techniques disponibles. L'ambition principale est de faire évoluer la cimenterie d'Airvault pour en faire un site de référence portant les engagements du groupe en termes de réduction de l'empreinte carbone, de développement de l'économie circulaire et d'ancrage local. La mise en service de la nouvelle usine est prévue en 2025.



CONCERTATION PRÉALABLE DU PUBLIC

**DU 1^{er} JUILLET
AU 24 SEPTEMBRE 2021**

INFORMEZ-VOUS & PARTICIPEZ !

Olivier Fouillet, président de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet et maire d'Airvault



"La Cimenterie d'Airvault a marqué de son empreinte notre territoire, en participant à son développement économique, social et associatif. Cette entreprise est un élément de fierté dans l'histoire locale du 20^e siècle et doit le rester pour le 21^e. Aussi, le projet "Airvault 2025", attendu par ses acteurs, élus, entreprises et habitants, est une vraie opportunité de conserver cette belle dynamique industrielle territoriale".

Bruno Manivet,
directeur de la cimenterie d'Airvault

"Avec le projet "Airvault 2025", nous avons pour ambition, en utilisant les meilleures techniques disponibles, de faire de la cimenterie d'Airvault une usine de référence, dans sa conception et dans son fonctionnement en termes de décarbonation et de respect de l'environnement".



**Claude Renou
et Emmanuelle
Crépeau,
garants de la
concertation,
nommés par la
CNDP**

"Nous serons très attentifs au bon déroulement du processus de concertation. Nous souhaitons que cette concertation soit la plus large possible et nous vous invitons à participer, et à vous approprier les différents moyens de connaissance du projet et de participation.

Nous sommes aussi à votre disposition par mail :

emmanuelle.crepeau@garant-cndp.fr
clauder.renou@garant-cndp.fr



LA CONCERTATION PREALABLE DU PUBLIC

La concertation préalable du public est organisée **du jeudi 1^{er} juillet au vendredi 24 septembre 2021**.

Elle est organisée sous l'égide de deux garants nommés par la Commission Nationale du Débat Public.

LE DOSSIER DE CONCERTATION

- **En version numérique** sur le site de la concertation : www.concertation-airvault2025.fr
- **En version imprimée** consultable dans les lieux de la concertation :
 - Le siège de la Communauté de Communes Airvadais-Val du Thouet ;
 - Les mairies de Airvaut : Saint-Loup-Lamairé, Louin, Aailles-Thouarsais, Assais-les-Jumeaux, Boussais, Le Chillou, Irais, Maisontiers, Viennay, Amailloux, Marnes, Saint-Généroux, Saint-Jouin de Marnes (Plaine-et-Vallées).

DES PERMANENCES D'INFORMATION

Des permanences "mobiles"

- sur le marché d'Airvaut les samedis 3 et 10 juillet et samedi 28 août 2021 matin
- sur le marché de Saint-Loup-Lamairé dimanche 29 août 2021 matin.

Des permanences publiques

de 9h à 11h à la salle du CCAS à Airvaut :

- les mardis 6 et 13 juillet 2021
- le vendredi 3 septembre 2021
- le mercredi 22 septembre 2021

Des permanences téléphoniques

tous les mardis de 16h30 à 18h30 au 06 50 64 64 08.

LES RÉUNIONS PUBLIQUES D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES

au Domaine de Soulièvres, sur la commune d'Airvaut, et simultanément en visioconférence.

- une réunion publique de lancement :
le lundi 5 juillet 2021 de 18h à 19h30
- une réunion publique de partage des premiers enseignements :
le mardi 21 septembre 2021 de 18h à 19h30

LES ATELIERS THÉMATIQUES

En présentiel et simultanément en visioconférence, de 18h à 19h30 :

- **Atelier n°1 :**
"Enjeux d'aménagement, sociétaux et économiques"
Lundi 12 juillet 2021 – Salle des fêtes de Borcq-sur-Airvaut
- **Atelier n°2 :**
"Enjeux environnementaux et suivi"
Jeudi 2 septembre 2021 – Domaine de Soulièvres à Airvaut
- **Atelier n°3 :**
"Enjeux patrimoniaux et culturels"
Mardi 14 septembre 2021 – Domaine de Soulièvres à Airvaut



En raison du contexte sanitaire et pour une meilleure organisation, la participation aux réunions publiques et ateliers est soumise à inscription **par téléphone au 05 24 44 89 31 ou sur le site internet de la concertation www.concertation-airvault2025.fr** dans la rubrique "Agenda"

LE REGISTRE DES CONTRIBUTIONS

- **le registre numérique** sur le site de la concertation : www.concertation-airvault2025.fr
- **le registre papier mis à disposition** sur les lieux de consultation du dossier de concertation

LE COURRIER

- **par courrier électronique** à l'adresse : contact@concertation-airvault2025.fr
- **par courrier en libre réponse** (sans affranchissement) adressé à la cimenterie :
Cimenterie Ciments Calcia - Libre réponse n°93569
79600 Airvaut

LES VISITES D'USINE

**de 14h à 18h le mercredi 8 septembre
et le samedi 11 septembre 2021**

Pour des raisons de sécurité, les visites sont organisées en petits groupes et accessibles uniquement sur inscription (7 jours avant la date de visite souhaitée) par téléphone au 05 24 44 89 31 ou sur le site de la concertation : www.concertation-airvault2025.fr.

Des coordonnées complètes devront être fournies et les règles de sécurité applicables seront communiquées lors de la confirmation.

Développement économique

PLAN DE RELANCE DEPARTEMENTAL : 1 000 CHANTIERS POUR LES DEUX-SEVRES

La Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet a bénéficié de l'aide financière du plan de relance départemental afin de réaliser 10 chantiers utiles au territoire et qui ont été confiés à des entreprises locales :

- Modification de l'éclairage à la rue de Dissé (AIRVAULT)
- Modification de l'éclairage à la rue de l'Aumônerie (AIRVAULT)
- Modification de l'éclairage à l'allée de Dissé (AIRVAULT)
- Pose de brise-vues autour de la gendarmerie (AIRVAULT)
- Electrification du portail des ateliers communautaires (SAINT-LOUP-LAMAIÉ)
- Aménagement de l'espace RAM du Pôle Enfance (AIRVAULT)

- Aménagement de la cour du Centre de Loisirs (AIRVAULT)
- Réaménagement du parking de la Maison de Santé (SAINT-LOUP-LAMAIÉ)
- Réfection du carrefour entre Dissé et l'Aumônerie (AIRVAULT)
- Mise en place d'une porte sectionnelle aux ateliers communautaires (SAINT-LOUP-LAMAIÉ)

Création de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) Auralis 2

Pour permettre de maintenir l'accueil d'entreprises sur notre territoire, les élus communautaires ont décidé de lancer les études pour la création d'une ZAC sur les terrains appartenant à la collectivité (26 ha) derrière l'actuelle zone Auralis de La Maucarrière. La Communauté de Communes est accompagnée dans la conduite de ce projet par Deux-Sèvres Aménagement dans le cadre d'un mandat de maîtrise d'ouvrage.



Aménagement de la cour du Centre de Loisirs

Aménagement du territoire

MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE

La construction de la Maison de Santé Pluridisciplinaire d'AIRVAULT a commencé au mois de janvier dernier. Le cabinet d'architecture bressuirais ARCHIMAG supervise les opérations de 14 entreprises.

Les travaux de terrassement et de gros-œuvre étant arrivés à leur terme, la pose de la charpente (ossature bois et bardage) est actuellement en cours. Le chantier devrait prendre fin avant l'été 2022.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Le marché concernant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal a été attribué au bureau d'études nantais Ouest Aménagement.

Cette équipe d'urbaniste, environnementaliste, paysagiste, cartographe et écologue connaît le territoire deux-sévrien, puisqu'il a déjà conduit des procédures analogues

sur des intercommunalités voisines. Le PLUI devrait être arrêté en fin d'année 2023, avant enquête publique puis approbation en 2024.

**Renseignements au 05 49 64 98 54
ou territoire@cc-avt.fr**

SERVICE PUBLIC DE LA RENOVATION DE L'HABITAT

La Communauté de Communes s'est engagée aux côtés des Communautés du Thouarsais et du Pays Loudunais dans la création d'un service public de rénovation de l'Habitat en Airvaudais-Val du Thouet.

Il permet aux habitants d'accéder aux dispositifs d'aide à la rénovation de leur logement avec un accompagnement personnalisé et individuel. En associant les politiques de l'énergie et de l'habitat, il a pour but de proposer une vision globale du projet de rénovation et faciliter la recherche d'une offre de financement en mobilisant l'ensemble des acteurs de la rénovation.

Avec votre conseiller rénovation, obtenez des conseils gratuits, neutres et indépendants pour mener **VOTRE PROJET**



Permanences téléphoniques :
Lundi, Mercredi et Vendredi :
9 h – 12 h 30
Mardi et Jeudi :
14 h – 17 h 30

**Renseignements au 05 49 66 68 63
ou info.renovation@cc-avt.fr**



**AIRVAUDAIS
VAL DU THOUET**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

CIAS - Service d'Aide à Domicile



Les services proposés

La mission des aides à domicile est d'aider et accompagner l'usager :

- Dans la réalisation des actes essentiels de la vie courante : toilette, habillage, mobilisation, préparation et aide à la prise des repas, surveillance à la prise de médicaments...

- À maintenir des conditions d'hygiène et de confort : entretien du domicile, entretien du linge...

- Pour les activités ordinaires de la vie : courses, démarches administratives, promenades, activités de loisirs...

Les aides à domicile ont un rôle d'accompagnement relationnel et social pour le maintien et/ou le retour à l'autonomie des personnes les plus fragiles.

Prise en charge

Le Département, les Caisses de Retraite ou les Mutuelles peuvent prendre en charge une partie ou la totalité des frais selon les ressources.

Possibilité de bénéficier de 50% de réduction ou de crédit d'impôts. Cette aide peut être temporaire ou de longue durée selon le degré d'autonomie.

Le CIAS Airvaudais-Val du Thouet se charge de toutes les démarches et documents administratifs.

En 2020, le service a accompagné 210 personnes et a effectué 31 703 heures.

Renseignements 05 49 63 60 75 ou saad@cc-avt.fr

Assainissement collectif



Les travaux de réalisation du réseau de collecte et de la station d'épuration d'irais sont achevés. Les propriétaires doivent raccorder les installations sanitaires de leur logement dans un délai de deux ans.

En cas de problème sur la partie publique du réseau d'eaux usées, vous pouvez contacter le service d'astreinte au 06 25 09 14 12.

**Renseignements
au 05 49 64 98 52 ou assainissement@cc-avt.fr**

Piscine

La piscine d'Airvault et le bassin de baignade du Cébron ont rouvert pour la saison estivale. Un protocole sanitaire a été mis en place pour limiter la propagation de la COVID-19 et permettre aux usagers de profiter des installations en toute sérénité.

Une opération « 10 leçons d'apprentissage à la natation gratuites » a été mise en place pour les enfants du territoire nés en 2013. L'objectif est d'augmenter le nombre d'enfant ayant acquis les bases de la natation afin de diminuer les risques de noyade.



Retrouvez le flyer sur www.cc-avt.fr

Gestion des déchets



Le mode de collecte des emballages ménagers et de vos ordures ménagères change au 1^{er} janvier 2022 !

La collecte de vos emballages et du papier va évoluer pour une collecte en porte à porte. Chaque foyer aura donc sa propre poubelle jaune, spécifique à la collecte de vos emballages ménagers. Seul le verre restera en point d'apport volontaire.

La collecte de ce nouveau bac se fera simultanément avec celui des ordures ménagères. La collecte s'effectuera une fois tous les quinze jours.

Le volume de votre bac pourra évoluer pour s'adapter à la taille de votre foyer, à la nature de votre activité professionnelle et aux nouvelles fréquences de collecte.

A l'automne prochain, votre nouveau bac sera livré à votre domicile.

Vous recevrez un courrier d'information plus détaillé dans votre boîte aux lettres dans les mois à venir.

**Renseignements
au 05 49 64 98 49
ou infos-dechets@cc-avt.fr**

**Retrouvez les horaires d'ouverture
au public des déchèteries
sur www.cc-avt.fr**



**AIRVAUDAIS
VAL DU THOUET**



LETRE D'INFORMATION

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET



Médiathèque Airvaudais-Val du Thouet

(Service de la Communauté de Communes, axé sur la lecture et la découverte culturelle)

Retour aux horaires habituels d'ouverture

- Mardi : 15 h 30 - 18 h 30
- Mercredi : 10 h - 12 h / 14 h - 18 h 30
- Vendredi : 15 h 30 - 18 h 30
- Samedi : 10 h - 17 h en continu

Les accès sont libres à tous les étages.

Nouveau service à la médiathèque :

De nouvelles ressources numériques, accessibles depuis votre smartphone, tablette ou ordinateur, vous sont proposées gratuitement avec votre abonnement, en partenariat avec la Médiathèque Départementale des Deux-Sèvres : + 1400 magazines et journaux, + de 300 romans récents ainsi que divers cours en ligne (langues étrangères, code de la route, musique, yoga, informatique, cuisine...)

L'inscription se fait simplement sur le site :
<https://mdds.deux-sevres.fr/>

Notre équipe est disponible pour vous guider lors de votre inscription. Des démonstrations et ateliers courts sont proposés à la médiathèque pour ceux qui le souhaitent.

« biblio-drive » et « médiathèque à domicile »

Ces services sont proposés toute l'année. Notre équipe est à votre disposition pour tout renseignement.

Retrouvez nos informations et nos services
sur le catalogue en ligne :
www.mediathèque-avt.fr

Et toute notre actualité sur Facebook et Instagram

Retrouvez notre agenda des animations
sur le site de la Communauté de Communes :
www.cc-avt.fr

Médiathèque Airvaudais-Val du Thouet
1 place des jardins
79600 AIRVAULT

05 49 63 27 41

05 49 63 39 57

ou par mail à mediathèque@cc-avt.fr

Participer à la vie de la médiathèque

Toute l'année, la médiathèque propose des animations gratuites : projections, ateliers, heure du conte, accueils d'auteurs, conférences, lectures... auxquelles vous êtes invités.

Vous pouvez aussi contribuer à la vie de la médiathèque en faisant des suggestions d'achat, en participant aux prix des lecteurs, en faisant vivre la grainothèque par le partage de graines, ... et bien sûr en partageant avec les autres votre goût pour la lecture, la musique, les films, etc...



Festival « Promenons-nous dans les livres », en partenariat avec le Centre Socio-Culturel. Barbara Mandin et ses Histoires Cousues.

Retrouvez l'ensemble de nos activités sur le site internet www.cc-avt.fr
et sur notre page Facebook

Ouverture du lundi au vendredi :
8 h 30 - 12 h 30 et 14 h - 17 h 45

☎ 05 49 64 93 48

✉ 05 49 64 94 02

communaute@cc-avt.fr



Communauté de Communes
Airvaudais-Val du Thouet
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT

